

Colloque consacré à l'évaluation environnementale des produits par analyse du cycle de vie (LCA – écobilan)

Jeudi 10 juin 2010 - Salle 142 des Petits Amphithéâtres
de l'Université de Liège au Sart Tilman



De nouveaux outils de management environnemental ont été développés aux cours des dernières années pour soutenir les entreprises et les pouvoirs publics dans leur démarche de gestion.

L'Analyse du Cycle de Vie fait partie de ces concepts novateurs. Elle a pour objectif d'évaluer et de comparer l'impact environnemental de plusieurs produits ou activités, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie de ceux-ci (du berceau à la tombe) en identifiant les points clés du produit et les processus à optimiser en priorité. Cette démarche est indispensable pour obtenir certains labels environnementaux et établir des fiches de déclaration environnementale.

Ce Colloque, organisé le 10 juin 2010, conjointement par l'AILg - Association des Ingénieurs diplômés de l'Université de Liège et l'Université de Liège, doit permettre aux participants d'appréhender la notion d'analyse du cycle de vie, d'identifier les grandes étapes d'une analyse du cycle de vie sur la base des normes ISO 14040, de définir des hypothèses de travail adaptées et de connaître les principales méthodes existantes et les données disponibles pour mener à bien une telle analyse.

Les différentes notions présentées seront illustrées par des études de cas et des exemples concrets qui aideront les participants à se familiariser avec le concept.

PROGRAMME

9h00 – 9h20 Introduction – L'Analyse du Cycle de vie au sein des outils de management environnemental par Angélique LEONARD, chargée de cours à l'Université de Liège

9h20 – 9h50 Qu'est ce qu'une Analyse du Cycle de Vie (ACV) ? par Robert RENZONI, premier licencié de recherche à l'Université de Liège

1. Définition et principales étapes (Normes ISO 14040-14044)
 - 1.1. Définition de l'objectif et champ de l'étude
 - 1.2. Analyse de l'inventaire
 - 1.3. Evaluation de l'impact
 - 1.4. Conclusion et recommandation
2. Suivi et perspectives : revue critique et labellisation

9h50-10h10 Description des étapes d'une ACV sur base d'un exemple concret par Sandra BELBOOM, assistante à l'Université de Liège

ETAPE 1 : Définition de l'objectif et du champ de l'étude

- Poser le problème
- Définir la fonction
- Spécifier l'unité fonctionnelle
- Délimiter les frontières du système de manière cohérente

10h10 – 10h45 Description des étapes d'une ACV sur base d'un exemple concret par Sandra BELBOOM, assistante à l'Université de Liège

ETAPE 2 : Analyse de l'inventaire

- Quantifier les ressources et les émissions dans l'air, l'eau et les sols
- Evaluer la qualité des données
- Choisir (si nécessaire) une base de données et un logiciel
- Définir des règles d'allocation ou étendre les frontières du système

10h45 – 11h15 Pause

11h15 – 11h45 Les impacts environnementaux par Robert RENZONI, premier licencié de recherche à l'Université de Liège

Description synthétique des effets des différents types de polluants

11h45 – 12h25 Description des étapes d'une ACV sur base d'un exemple concret par Sandra BELBOOM, assistante à l'Université de Liège

ETAPE 3 : Evaluation des impacts environnementaux

- Agréger les résultats
- Brève présentation des différentes méthodes d'évaluation (EI99, Impact 2002+, CML, etc.)
- Utiliser les méthodes d'évaluation des impacts environnementaux

12h25 – 12h45 Description des étapes d'une ACV sur base d'un exemple concret par Sandra BELBOOM, assistante à l'Université de Liège

ETAPE 4 : Conclusions et recommandations

- Interpréter les résultats

12h45 – 13h45 Déjeuner

13h45 – 14h15 Revue critique d'une ACV par Bernard DE CAEVEL, Directeur de RDC Environment

14h15 – 14h45 ACV de l'eau du captage jusqu'au traitement des eaux usées: « Programme Intégré de Recherche Environnement-Eau » par Stéphane LASSAUX, Ingénieur, SWDE

14h45 – 15h15 ACV dans le domaine de l'énergie : « Life Cycle Assessment as environmental assessment tool for electricity generation » par Jan MERTENS, Ingénieur au département Technologie des procédés durables de Laborelec

15h15 – 15h45 Pause

15h45 – 16h30 ACV dans le domaine de la gestion des déchets par Philippe TELLER, Directeur technique à l'ICDI et par Robert RENZONI, premier licencié de recherche à l'Université de Liège

16h30 – 17h15 ACV dans le domaine pharmaceutique : « ACV comparative de flaconnages en verre et en polymère pour solution pharmaceutique injectable » par Jean-Sébastien PARISSÉ, Sales Account Manager, Aseptic Technologies et par Sandra BELBOOM, assistante à l'Université de Liège

17h15 – 17h30 Conclusions et discussions générales par Albert GERMAIN, Président de l'AILg et Professeur émérite à l'Université de Liège

INSCRIPTIONS

Date : jeudi 10 juin 2010

**Lieu : Petits Amphithéâtres - Galerie des Arts - Allée de la Physique, Bât B7b, 4000 Liège
Parkings P14 et P15**

Inscriptions à l'AILg : avant le jeudi 3 juin 2010

Par mail : ailg@ailg.be

Par Tél : 04/254.08.25

Par Fax : 04/254.08.75

Par courrier à : AILg, ULg - Bât L3, Rue de Pitteurs 20, 4020 Liège

site web : <http://www.ailg.be>

Participation aux frais pour la journée, le syllabus, le lunch et les pauses café :

Membres d'entreprises : 200 EUR

Membres AILg, enseignants et membres d'administrations publiques : 150 EUR

Etudiants, retraités : 60 EUR

A compléter lisiblement S.V.P.

Nom :

Prénom :

Société :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Ville

Tél :

Fax :

e-mail :

Adresse de facturation si différente :
.....
.....

A cocher :

Membre d'entreprise : 200 EUR

Membre AILg, enseignant, membre d'administration publique : 150 EUR

Etudiant, retraité : 60 EUR

S'inscrit au colloque : « **Analyse du cycle de vie d'un produit** » et verse la somme de EUR sur le compte CBC 196-0176172-75 de l'AILg avec pour référence « **ACV 10/06/2010** ».

Remarque :

Les frais de participation à cette journée couvrent les pauses café, le lunch et un précieux dossier documentaire.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture. **Le paiement doit être effectué avant le séminaire.**

Nous comprenons parfaitement que d'autres priorités puissent survenir entre le moment de votre inscription et la date du séminaire. Dès lors, si nous pouvons enregistrer votre **annulation écrite avant le 3 juin 2010**, aucun montant ne vous sera réclamé. Après le **3 juin 2010**, vous nous serez redevable de l'intégralité de la somme due. Bien entendu, vous pouvez vous faire remplacer par l'un de vos collègues.